

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 121 (1995)
Heft: 14

Artikel: La Suisse et ses paysages: de l'esthétique à l'idéologie (1750-1950)
Autor: Walter, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-78608>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse et ses paysages

De l'esthétique à l'idéologie (1750-1950)

Par François Walter
Université de
Genève
Département
d'histoire générale
5, rue Saint-Ours
1211 Genève 4

On peut dire que «le paysage, c'est le territoire tel qu'on le voit», à condition de ne pas oublier que ce regard a lui-même une histoire, particulièrement chargée en Suisse. Pour éviter que le paysage se voie prêter une objectivité qu'il n'a pas, on a donc donné la parole à l'historien. François Walter rappelle l'importance du paysage dans la constitution de la Suisse en nation et montre comment, dès le XX^e siècle, des pratiques d'aménagement se sont employées à transformer des espaces réels pour les conformer aux représentations politiques et idéologiques.

Le paysage est sans doute à tout le monde. Comment donc s'étonner du fait que ceux qui en parlent expriment à son sujet des approches et des attentes fort diverses. La surprise naît cependant de la prétention des professionnels et des scientifiques de l'environnement à traiter du paysage de manière objective. Naturalistes ou écologues ne manquent pas d'insister sur les critères qui leur permettent à coup sûr d'identifier des paysages et d'en proposer la sauvegarde ou la réhabilitation. D'autres insistent sur la valeur des indicateurs biologiques qui les conduisent à juger de l'état de santé du paysage. Et pourtant, contrairement aux dénégations liminaires plus ou moins implicites, tous en viennent finalement à mettre en avant des arguments d'ordre émotionnel ou esthétique lorsqu'il s'agit de justifier plus précisément la pertinence politique ou sociale de leurs propositions. Si le Salève préoccupe les autorités genevoises, c'est d'abord parce que la plaie béante qu'entretiennent les activités d'exploitation de la roche choque le sens esthétique. Le Salève ne correspond manifestement pas à ce que l'on attend d'une belle montagne dans un beau paysage.

C'est dire que l'on aurait intérêt à distinguer d'emblée la notion d'environnement, plus facile-

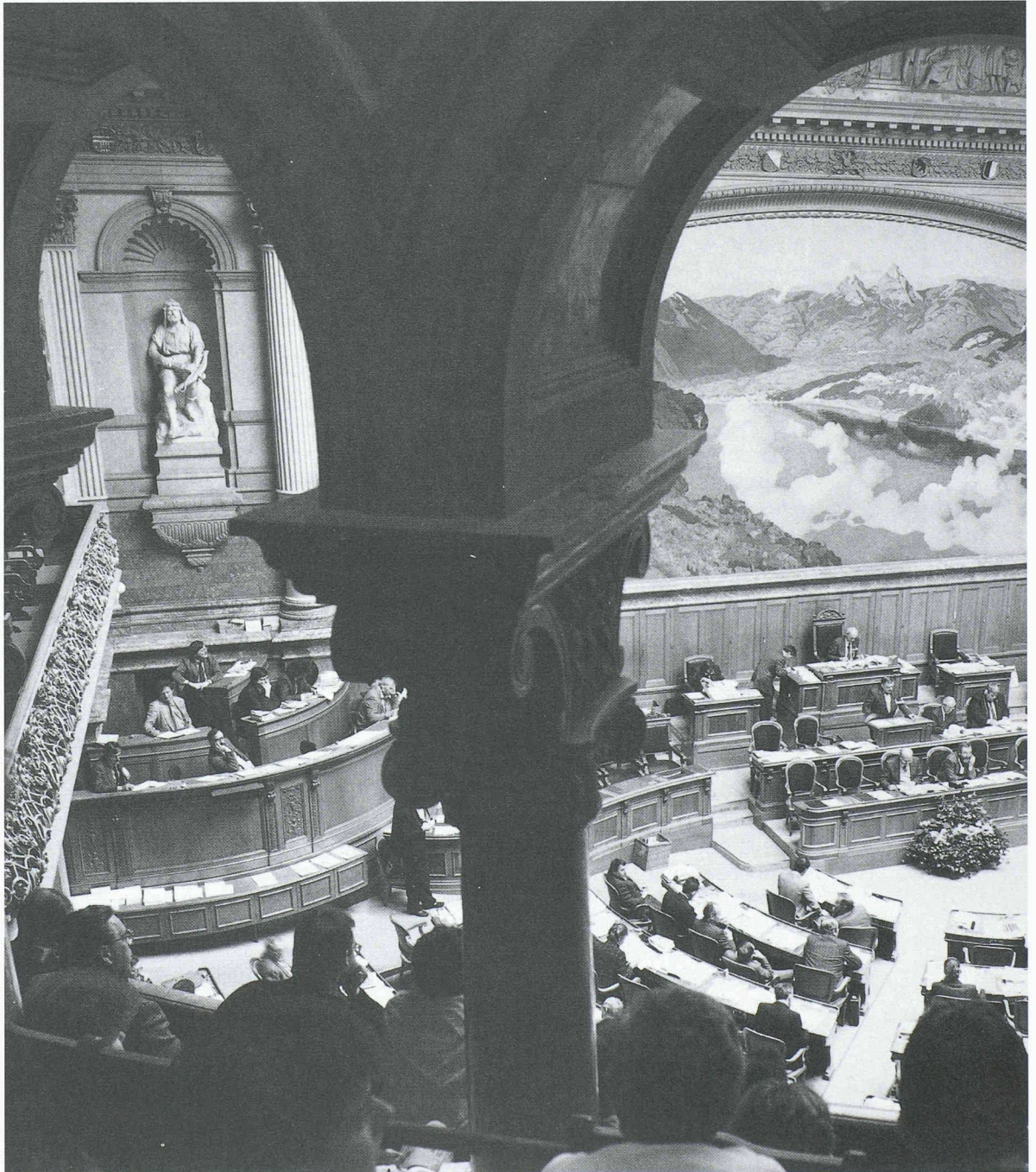
ment identifiable en termes objectifs, de celle éminemment subjective de paysage. En effet, le concept d'environnement renvoie aux relations d'une société avec l'extériorité au sens large alors que le terme de paysage se limite à une relation de type culturel. Le paysage est d'abord un spectacle. Autrement dit, s'intéresser au paysage, c'est chercher à comprendre les modes et enjeux de la mise en spectacle de l'extériorité. A défaut de se mettre d'accord sur cette distinction, il serait souhaitable que les utilisateurs du concept précisent, afin de lever toute ambiguïté, qu'ils ne parlent pas du Paysage mais, selon les cas, du paysage agraire (les géographes), du paysage agricole (les agronomes), du paysage végétal (les naturalistes) ou encore du paysage biotope ou musée (les services de protection du paysage).

La précision du vocabulaire a d'autant plus d'importance qu'en Suisse le paysage joue un rôle éminent dans la culture politique, au point que c'est une relation d'homologie entre montagne et patrie qui permet en grande partie de rendre compte historiquement du vaste processus de mise en spectacle de l'environnement. Faire l'économie d'une telle hypothèse reviendrait à se priver d'une clé de lecture indispensable à qui veut comprendre comment le pays s'enrichit de valeurs au point de se transformer en paysage (pays-age). Rappelons aussi qu'étymologiquement le mot paysage (et ce dans la plupart des langues d'ailleurs) désigne la portion de pays dont un peintre fait un tableau. Ce n'est que progressivement que le vocable renvoie plus généralement à la réalité observée par un spectateur.

Voir le paysage est d'abord, dès le XVIII^e siècle, un trait de distinction élitaire. Tous n'ont pas l'habitude que Labiche prête à Monsieur Perrichon en voyage à

Chamonix de s'extasier sur ce que l'on voit du «haut de la mère (sic) de Glace». Tout n'est, en effet, pas digne de devenir paysage. Encore faut-il être capable d'apprécier les qualités esthétiques qui confèrent au morceau de pays cette dignité de paysage. Une telle démarche sélective se repère aisément au XIX^e siècle, lorsqu'il s'est agi de choisir les objets naturels dignes d'être protégés. On a commencé par retenir les blocs erratiques, les beaux arbres vénérables, quelques espèces alpines (l'edelweiss ou le bouquetin) avant de chercher à délimiter des territoires-musées: les réserves naturelles, notamment le Parc national dès 1914.

Ensuite, l'identification du paysage avec la patrie est une entreprise de longue durée, amorcée à la fin du XVIII^e siècle, mais dont le XIX^e accentuera le caractère d'adéquation simplifiée: la Suisse c'est les Alpes, et la montagne c'est la Suisse. C'est dire l'importance des motifs alpestres dans la culture helvétique sans doute mais, d'une manière générale, dans tout le processus de construction d'une identité nationale suisse. Voilà pourquoi, par exemple, on a attaché durant le troisième quart du XIX^e siècle autant de soin à protéger la prairie du Grütli et à l'aménager selon deux types de critères: ceux de l'esthétique paysagère du moment (les conifères, les géraniums, le cheminement en zigzag, la grotte abritant les sources) et ceux qui fixent en ce lieu, comme en miniature, les éléments de ce grand paysage qu'est devenue la nation suisse (montagne, lac, source, pâturage, forêt, chalet, etc.). N'est-il pas singulier qu'au début du XX^e siècle, lorsqu'on a réalisé la décoration du Palais fédéral à Berne, on ait opté pour un grand tableau de paysage du lac d'Uri avec au premier plan le pré mythique, berceau de la Confédération? Ac-



crochée à la paroi de la grande salle de l'Assemblée fédérale, sous la coupole, cette peinture condense les valeurs que les représentants réunis de la nation sont supposés défendre.

Mais dès le moment où le paysage peut se réduire à une pure représentation, il s'expose au détournement de sens. Au XX^e siècle, les éléments du paysage suisse servent souvent la publici-

té (touristique ou chocolatière), voire constituent un support à la dérision devenue de mode face au modèle helvétique. Comme nous vivons, par ailleurs, une période de perte de sens des valeurs patriotiques, il n'est pas dénué de fondement de s'interroger sur un risque éventuel d'opacité face à ce que représente dans notre culture le paysage.

Ainsi, réduire le paysage à n'être plus qu'un biotope – un verger à hautes tiges, un fossé humide ou un pré à litière – revient à exclure de la problématique paysagère sa dimension de désir et d'émotion, sans parler de la tendance à négliger la variabilité historique des usages sociaux du concept. Dans de telles conditions, est-il encore légitime de parler de paysage?